

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 9

CFVU  
DU 17 JUIN 2021

- Nombre de membres en exercice : 22
- Nombre de membres présents : 9
- Nombre de membres représentés : 2
- Quorum : 11

### Relevé des délibérations de la CFVU du 29.04.2021

Les membres de la CFVU approuvent, à la majorité des votants, le relevé des délibérations de la CFVU du 29 avril 2021 (*cf. annexe n°1*).

#### ↳ VOTE :

- **Votant** : 11
- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 0
- **Suffrages exprimés** : 11
- **Pour** : 11
- **Contre** : 0

Fait à Besançon, le 17 juin 2021



Professeur Pascal VAIRAC  
Directeur de l'ENSMM



École Nationale Supérieure de  
Mécanique et des Microtechniques

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE ÉTUDIANTE**

🕒 **Séance du jeudi 29 avril 2021 – 14 h 30**

• **Membres présents, excusés ou représentés :**

Cf. : liste d'émargement ci-après.

La séance est ouverte par le nouveau Directeur adjoint à la Formation et à la Vie Étudiante, Christophe Varnier.

➤ **APPROBATION DU RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CFVU DU 4 MARS 2021**

Le Directeur adjoint soumet l'approbation du relevé des délibérations de la CFVU du 4 mars 2021.

**Les membres de la CFVU approuvent le relevé des délibérations de la CFVU du 4 mars 2021 (0 vote contre, 2 abstentions).**

➤ **APPROBATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENTS POUR LA PEDAGOGIE**

▪ **Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)**

Le Directeur adjoint rappelle qu'il s'agit d'établir le plan des investissements « importants » pour la période 2023-2027. Il précise qu'il avait été conseillé aux porteurs des demandes d'associer ces dernières aux appels à Projets de la Région. Dans le cas de la Région, les budgets des projets peuvent varier entre 30 000 € et 50 000 € pour une aide de la Région inférieure à 50 % du coût du projet (le reste étant pris sur le PPI – montants TTC).

Six demandes ont été reçues par la Direction dont une correspondant à une demande de modification pour 2022 (précédent PPI – Option CROC).

Le Directeur adjoint a demandé aux porteurs de projet une courte présentation.

- Investissement **Option-CROC** (Porteur Fabrice Sthal) : Plateforme de Prototypage Électronique - achat Machine compact de gravure de circuits imprimés / budget demandé **104 k€** cofinancé par un projet ANR à hauteur de 120 k€ (Budget total 224 k€ TTC)
- Investissement **Option-CROC** (Porteur Fabrice Sthal) : achat d'un analyseur des protocoles utilisés en communication pour IOT (utilisation en TP et projets) / budget demandé **42 k€** TTC
- Investissement **Option MSF** (Porteur Philippe Stempfle) : Achat d'un Microscope à Force Atomique Multi-modes pour couvrir l'ensemble du programme MSF2 / budget demandé **80 k€** HT (demande pour 2024)
- Investissement **Service Matériaux** (Porteur Pierre-Henri Cornuault) : Achat d'un Analyseur Mécanique Dynamique pour TP SDM1, MATE5 et MSF3 / budget demandé **110 k€** TTC
- Investissement **Service Mécanique** (Porteur Emmanuel Foltête) : Projet de plateau technique Mécanique Expérimentale (publics concernés : ENSMM, Master EUR EIPHI Smart Mechanics, Master UFC MEETING, Plateforme partenariale) / Achat d'un Vibromètre laser à balayage (150 k€), d'un Excitateur électrodynamique (5 k€), d'une Machine d'essai

universelle (50 k€) – Budget total du projet 205 k€ avec cofinancement / Budget demandé **60 k€**

- Investissement **Service Fabrication** : demande de matériels de procédés d'assemblage afin de combler un manque au niveau des TP dans ce domaine / budget demandé **70 k€** TTC

Une proposition du direction adjoint est faite concernant les demandes d'investissements dans le cadre du PPI 2022 et du PPI 2023 – 2027 est la suivante :

- Service CROC / Machine de gravure de circuits imprimés  
Budget demandé : 104 220 €  
Année : 2022
- Service CROC / Analyseur multi-protocoles  
Budget demandé : 50 000 €  
Année : 2026
- Service Mécanique / Plateau technique « méthode expérimentale mécanique »  
Budget demandé : 60 000 €  
Année : 2023
- Service Matériaux – Option MSF / Microscope à force atomique  
Budget demandé : 80 000 €  
Année : 2024
- Service Matériaux – Option MSF / Analyseur Mécanique Dynamique  
Budget demandé : 120 000 €  
Année : 2027
- Service Fabrication / Matériel de jonction  
Budget demandé : 70 000 €  
Année : 2025

Un débat s'ensuit, notamment concernant la demande du service CROC. La question du nombre d'étudiants impactés par la demande est soulevée.

L'Agent Comptable rappelle que dans le cas du PPI, la réflexion doit être menée de manière globale, selon les besoins, et non pas uniquement en termes d'enveloppe budgétaire.

En raison du débat, il est suggéré que la finalisation de la proposition de PPI pédagogique soit reprise lors de la prochaine CFVU en juin 2021. D'ici là, il conviendra d'avoir des éléments plus précis sur : l'objectif pédagogique, les publics concernés par l'investissement, les volumes horaires annuels d'utilisation des équipements, la capacité de mise en œuvre des équipements en termes de ressources humaines. Ces informations seront transmises au préalable aux membres de la CFVU.

#### ▪ **Crédits pédagogiques**

Le Directeur adjoint rappelle que l'École dispose de 98 000 € de crédits d'investissements pour un total demandé en provenance des services d'enseignement et des responsables d'option de 230 000 €. Il rappelle les critères retenus lors de la précédente CFVU, à savoir : le nombre d'élèves concernés, le volume horaire prévisionnel d'utilisation de l'équipement, la pérennité dans le temps de l'équipement (en lien avec l'évolution des contenus), le coût de fonctionnement et/ou la récurrence de coût à prévoir, si l'équipement est associé à une nouvelle activité ou à une remise en état. Il précise que les dépenses liées au renouvellement des licences est une obligation pour garantir la continuité pédagogique.

Le Directeur adjoint présente les demandes des responsables de service et d'option (en précisant les réponses aux critères). Trois catégories de demandes ont été listées : renouvellement de matériel pour le personnel, renouvellement de logiciels, investissement pour achat d'équipement. Un ordre de priorité a été établi lorsque plusieurs demandes ont été faites. Le budget total demandé, prenant en compte les renouvellements de matériels et de licences, et les investissements de priorité 1, est d'environ 134 000 €. Les demandes de priorité 2 et 3 ne seront donc pas étudiées. Il précise que la demande du service mathématiques relative au renouvellement d'une licence logiciel (Mathematica) ne fait pas partie du fonctionnement du service, et se trouve donc incontournable (11 500 €). Une deuxième demande est incontournable, celle du service optique relative à l'achat de sources laser indispensables pour une mise aux normes (6 900 €). Concernant le logiciel SAP, la demande a été validée sur les crédits du service de la Direction des études. Les demandes sont étudiées.

Le Directeur adjoint demande aux membres de la CFVU leur accord pour valider les demandes de renouvellement de matériel informatique (10 100 €).

Les membres de la CFVU approuvent.

La demande de logiciels pour l'option MIND à hauteur de 9 330 € est détaillée car intègre plusieurs demandes avec des ordres de priorité.

Le Directeur adjoint propose de garder la priorité 1 et suggère d'accorder les 5 776 € correspondants.

Le Directeur propose la répartition suivante au vote :

- Renouvellement de PC / totalité des demandes proposées à hauteur de 10 100 € :
  - Service Conception : 2 700 €
  - Service Fabrication : 2 500 €
  - Service Langues : 1 200 €
  - Service Mathématiques : 1 200 €
  - Service mécanique : 2 500 €
- Logiciels / demandes réévaluées à hauteur de 17 276 € :
  - Option MIND : 5 776 €
  - Service Mathématiques : 11 500 €
- Investissements / demandes ciblant les priorités 1 à hauteur de 74 261,40 €
  - Option SMR : 2 000 €
  - Option MIND : 2 846,40 €
  - Service Automatique : 15 600 €
  - Service Électronique : 26 915 €
  - Service Fabrication : 4 000 €
  - Service Matériaux : 8 000 €
  - Service Optique : 6 900 €
  - Salle Blanche : 8 000 €

Le montant total des investissements soumis au vote est de 101 637,40 €.

**Les membres de la CFVU approuvent les crédits pédagogiques à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).**

#### ➤ **APPROBATION DE LA DUREE MINIMALE DES STAGES**

Le Directeur adjoint fait le bilan des stages au semestre de printemps. 8 étudiants n'ont pas encore trouvé de stage d'immersion et 25 étudiants n'ont pas encore de PFE. Cette situation est probablement liée au contexte sanitaire et à la fragilité des entreprises.

La problématique est la suivante : concernant les étudiants de 2<sup>ème</sup> année, la durée minimale de stage est de 20 semaines et ce dernier doit être effectué avant le 3 septembre, date de la rentrée en 3<sup>ème</sup> année. La durée de stage se trouve donc inférieure aux 20 semaines réglementaires. Pour les PFE, les 20 semaines réglementaires iraient au-delà du 31 août, date à laquelle l'inscription des étudiants à l'École prend fin, ce qui engendrait une réinscription obligatoire.

Le Directeur adjoint rappelle qu'au semestre d'automne, 5 élèves ont eu un stage ou un PFE d'une durée inférieure à 20 semaines (décision de la CFVU de mai 2020).

Le Directeur adjoint soumet les propositions suivantes au vote :

- Autoriser les stages d'immersion et les PFE à avoir une durée inférieure à 20 semaines avec une durée minimale de 14 semaines
- Pour les stages et PFE dont la fin interviendrait après le 31 août :
  - La fin du stage ne pourra pas excéder la date du 31 décembre 2021 :
    - Pour les stages se terminant avant le 31 octobre :

- Les soutenances doivent être faites le 23 septembre 2021 ou le 30 septembre 2021
- Le jury d'attribution de diplômes aura lieu le 7 octobre 2021 (avec délégation éventuelle)
- Pour les stages se terminant après le 31 octobre 2021 :
  - Une journée de soutenance spéciale sera organisée
  - Le Jury d'attribution de diplômes aura lieu en février 2022
- La CFVU propose une annulation des frais d'inscriptions hors CVEC jusqu'au 31 décembre 2021

**Les membres de la CFVU approuvent la proposition de réduction de la durée de stage d'immersion et de PFE à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).**

**Les membres de la CFVU approuvent la proposition d'annulation des frais d'inscription hors CVEC à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).**

Le Directeur adjoint précise qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle et qu'il n'est pas question de pérenniser cette décision.

Dans le cas où les étudiants ne trouveraient pas de stage, deux options seraient envisageables, à savoir une annulation du semestre ou un redoublement.

➤ **APPROBATION DES MONTANTS RELATIFS A LA CVEC (CONTRIBUTION DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS)**

Le Directeur adjoint rappelle que la commission CVEC s'est réunie le 22 avril 2021 pour étudier les réponses à un appel à projets lancé en mars 2021 (budget disponible compris entre 35 000 € et 40 000 €). 7 projets ont été étudiés. Le montant global des budgets demandés est inférieur au budget disponible.

Le Directeur adjoint présente les demandes :

- BDE – Salle de stockage/réunions associations – Budget demandé : 2 281,86 € - **Budget proposé : 3 408 €** (afin d'augmenter la qualité du matériel)
- BDE – Demande de lots pour le tournoi e-sport – Budget demandé : 399,30 € - **Budget proposé : 400 €** (demande autorisée à titre exceptionnel)
- Muzic – Achat d'instruments de musique – Budget demandé : 1 825 € - **Budget proposé : 2 226 €** (ajout de housses de transport)
- Ens2m Conseil – Création de la Junior Entreprises de l'ENSMM – Budget demandé : 2 341 € - Budget proposé : **2 341 €** (suivi sur le fonctionnement de l'association exigé de la part de l'École)
- MuRaid – Matériel pour les raids – Budget demandé : 3 705 € - **Budget proposé : 0 €**
- Canal Mu – Achat d'une Go Pro – Budget demandé : 627,87 € - **Budget proposé : 627,87 €**
- Foyer – Équipement du foyer – Budget demandé : 1 318 € - **Budget proposé : 0 €** (demande hors critères de la CVEC)

Pour les projets non accordés, il a été demandé des précisions aux étudiants. Un nouvel appel à projet sera réalisé à l'automne.

Le Directeur adjoint précise que la CFVU donne son avis qui sera ensuite remonté au CA pour validation.

Le Directeur adjoint soumet au vote la proposition des montants relatifs à la CVEC.

**Les membres de la CFVU approuvent la proposition des montants relatifs à la CVEC à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).**

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Le Directeur adjoint mentionne qu'il n'y a pas eu de questions diverses suggérées.

Le Directeur adjoint remercie les membres de la CFVU.

La séance est levée à 16 h 50.

*~~~~~*

LISTE D'EMARGEMENT DE LA CFVU DE L'ENSMM

📅 le Jeudi 29 avril . . . . 2021 - 14h30

	Pouvoir donné à	Signatures
VAIRAC Pascal		
VARNIER Christophe		
DIELEMANS Christophe	Excusé À procuration A. GILBIN	
FOLTETE Emmanuel		
GILBIN Alexandre		
MALLET Sylvaine	Excusée À procuration D. TEYSSIEUX	
NICOD Jean-Marc		
TEYSSIEUX Damien		
BELABBES Hamza		
AUBERTI Baptiste		
DOUKALI Linda		
INANE Achraf		
LESCIEUX Hugo		
LETAILLEUR Sarah		
PEYTAVIN Chloé		
PIERRON Esther		
HUMBERT-WILHELM Amélie		
MOUGEOT Emilie		
FLAUDER Guy		
MANGENOT Laurence	Visio	
LE NOHAN Christine FROMENT Dominique		
KRAJEWSKI Sophie		
MAUPIN David		
ROBERT Eric		